

# Communiqué

## sur les interventions de nos techniciens

Dans le contexte actuel de crise sanitaire mondiale, VMI a activé très en amont un plan de continuité afin de pouvoir continuer à servir ses clients et partenaires, tout en leur garantissant, ainsi qu'à ses salariés, les meilleures conditions sanitaires, grâce notamment au respect de règles de comportement et d'hygiène très strictes, selon les recommandations des autorités de santé.

16.04.2020

### **Nos salariés sont sensibilisés au strict respect des mesures barrières et de distanciation sociale, recommandés par les autorités sanitaires.**

- » Strict respect des mesures barrières et de distanciation sociale
- » Lavage et désinfection fréquents des mains tout au long de la journée
- » Port de protections individuelles
- » Désinfection régulière des surfaces communes

### **Afin d'assurer la protection des salariés, des mesures de prévention ont été mises en place, dont le respect est obligatoire. Voici nos engagements pour une application strictes de ces mesures par nos techniciens, lors d'interventions sur votre site.**

- » Prise de température systématique avant tout entrée sur votre site, et chaque demi-journée.
- » Trajets en covoiturage encadrés, avec limitation à 2 personnes dans un véhicule 5 places. Le justificatif de déplacement professionnel, délivré par VMI, pourra être présenté sur demande.
- » Chaque technicien arrive dans sa tenue, propre et désinfectée, sans besoin de passage préalable par vos vestiaires.
- » Un flacon de gel hydroalcoolique personnel, des masques chirurgicaux, des lunettes de protection et des gants jetables sont fournis par VMI, dont nous avons rendu le port obligatoire pour toute intervention extérieure
- » Chaque technicien a reçu une formation spécifique sur le site de VMI, l'informant de notre PCA et lui permettant d'appliquer rigoureusement les gestes barrières recommandés par les autorités sanitaires.
- » Une distance de sécurité minimale d'un mètre sera tenue avec les autres personnes, à chaque instant.
- » Chaque technicien utilise ses propres outils. Lorsqu'il doit intervenir sur l'un de vos équipements (engin de maintenance etc.), il se désinfecte les mains avant et après son utilisation, à l'aide du gel hydroalcoolique.
- » Le lavage des mains, à l'aide d'eau et de savon ou de son gel hydroalcoolique, est rendu obligatoire toutes les heures.



Dans le contexte actuel de crise sanitaire mondiale, VMI a activé très en amont un plan de continuité afin de pouvoir continuer à servir ses clients et partenaires, tout en leur garantissant, ainsi qu'à ses salariés, les meilleures conditions sanitaires, grâce notamment au respect de règles de comportement et d'hygiène très strictes, selon les recommandations des autorités de santé.

16.04.2020

### Organisation



Notre cellule de crise, mise en place dès le mois de février, se réunit régulièrement et travaille en étroite collaboration avec les représentants de notre personnel, afin d'adapter les conditions de travail et l'activité aux événements, aux évolutions de l'épidémie et aux prescriptions des autorités sanitaires. A ce titre, les mesures de protection sont adaptées, à chaque fois que cela est utile.

### Communication interne

Dans ce contexte si particulier impactant le quotidien de nos employés, nous avons adapté notre organisation, afin de garder un contact humain et garder l'esprit de cohésion qui nous anime. Au-delà des outils de télétravail, nous veillons à informer chaque semaine l'ensemble du personnel de notre activité, de notre fonctionnement, de notre organisation et du plan de continuité mis en place et enrichi régulièrement.

### Engagement sociétal

**«Dans la mesure où ces conditions de sécurité sont réunies et mises en œuvre, il est de notre devoir de protéger nos activités et nos opérations. En tant que fabricant responsable et engagé d'équipements, de notoriété mondiale opérant sur les 5 continents, pour les marchés de l'agroalimentaire et de la santé, nous avons une responsabilité sociale et sociétale élevée. Nous mettons ainsi en œuvre tout ce qui est en notre pouvoir pour contribuer à lutter contre la crise sanitaire et économique, en soutenant nos clients, nos partenaires, mais aussi les communautés et réseaux auxquels nous appartenons, et au sein desquels nous tenons à être actifs.»**



Dominique Denoël, CEO.